

PARTICIPEZ À LA RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE JOUX EN FAISANT UN DON

Un projet emblématique de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
soutenu par la Mission Bern



1 HISTOIRE DU CHÂTEAU DE JOUX

- p.3 Histoire de la forteresse
- p.4 La prison d'Etat
- p.5 Un équipement touristique aux portes des montagnes du Jura

2 LE PROJET « RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE JOUX »

- p.7 Le programme Forteresse et libertés
- p.8 Les étapes

3 Une première phase du projet : LA RESTAURATION DES PONTS-LEVIS, DU PONT DORMANT ET LA PORTE D'HONNEUR

- p.10 L'agence Archipat

4 PARTICIPEZ À LA RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE JOUX en faisant un don à cette opération sélectionnée par la Mission Bern, patrimoine en péril !

HISTOIRE DU CHÂTEAU DE JOUX

Haut lieu d'histoire et d'architecture militaire, le château de Joux est un monument emblématique de la Bourgogne Franche-Comté. Situé à 5km de Pontarlier et à 15km de la frontière Suisse, le château domine d'une centaine de mètres la Cluse, étroit passage naturel qui permet de traverser le Massif du Jura. Cette voie militaire et commerciale relie les routes de Champagne, de Flandres et de Haute-Saône à l'Italie et à la Suisse.

Forteresse militaire, Joux est le seul exemple en France représentatif de l'évolution de l'architecture militaire sur 1000 ans. Au cours de ses 10 siècles, le château de Joux fut sans cesse agrandi, remanié, renforcé pour faire face aux progrès de l'art de la guerre et de l'artillerie. Des sires de Joux au roi de France en passant par les ducs de Bourgogne et la couronne espagnole, le château de Joux eut d'illustres propriétaires qui le façonnèrent en fonction de leur besoin.

Du 18e au 19e siècle, il a aussi été prison d'Etat pour enfermer toute personne menaçant l'ordre public et la sûreté de l'Etat. Des prisonniers célèbres pour leur combat pour la liberté y ont été détenus tels que Mirabeau ou Toussaint Louverture.

Le château est aujourd'hui composé de 5 enceintes, 2 hectares de bâtiments, 250 pièces, 3 fossés et 3 ponts-levis. Depuis 1954, il est ouvert à la visite. En 1968, il est vendu au syndicat Pontarlier – La Cluse et Mijoux, aujourd'hui Communauté de Communes Grand Pontarlier. Classé au titre des monuments historique depuis 1996, le château a su préserver son histoire dans un site naturel authentique.

HISTOIRE DE LA FORTERESSE

La position du château de Joux hautement stratégique est convoitée depuis l'Antiquité. **Dès le Moyen-âge, la famille de Joux assoit son pouvoir sur ces terres et fortifie l'éperon rocheux avec un premier château. Au 15^e siècle, le puissant duc de Bourgogne, Philippe le Bon,** achète le château aux descendants de Joux. Il étend ainsi sa domination sur les zones frontalières du comté de Bourgogne et s'assure le passage de la Cluse vers ses riches terres de Flandres.

Au 16^e siècle, par héritage et successions, la place forte de Joux passe aux mains de la couronne d'Espagne qui dirige un vaste territoire : l'Espagne, les Flandres et le royaume de Naples. Le château de Joux devient une base logistique de premier ordre pour acheminer, en toute sécurité, armées, armement, vivres et produits commerciaux. **Sa position frontalière attire la convoitise du roi de France Louis XIV au 17^e siècle.** Ce roi de conquête étend les frontières de son royaume en intégrant la Franche-Comté en 1678. **Vauban, ingénieur militaire, modifie les places fortes** prises à l'ennemi espagnol pour créer une frontière linéaire du royaume : le pré-carré. La défense de la frontière de l'Est repose sur les citadelles de Belfort, de Besançon, les forts de Salins et le château de Joux.

A la fin 19^e siècle, après la défaite française de 1871 et la perte de l'Alsace-Lorraine, la frontière de l'Est est renforcée. Un nouveau programme de fortification prévoit la transformation des places fortes selon **le système imaginé par le général Séré de Rivières. Le château de Joux est rénové, dans une dernière grande campagne de travaux.**

Malgré les deux Guerres mondiales, le fort de Joux ne connaît plus de modernisation de son architecture. Suite à l'armistice de juin 1940, les Allemands occupent le fort et prélèvent tout le métal afin d'en faire des armes. Le château de Joux perd alors de son intérêt stratégique militaire. En 1954, il est ouvert à la visite touristique. Puis, **en 1968, il est vendu au syndicat Pontarlier – La Cluse et Mijoux qui devient la Communauté de Communes du Grand Pontarlier. Depuis, les travaux de restauration engagés par la CCGP préserve ce monument, véritable joyau du patrimoine militaire qui valorise l'histoire nationale et internationale.**

LA PRISON D'ÉTAT



Dès la fin du 17^e siècle, le château de Joux est aussi utilisé comme une prison d'Etat au même titre que la Bastille. Il relève de la justice extraordinaire, celle de la mise au secret et des « lettres de cachet » signées du roi. Cette procédure judiciaire permet d'enfermer les accusés sans jugement, directement sous le pouvoir du roi.

Le jeune comte de Mirabeau, futur homme politique et célèbre écrivain, y est retenu pour dettes, à la demande de sa famille. Devenu proche du gouverneur du château, il est rapidement autorisé à sortir de sa cellule et à participer aux événements locaux et dîners mondains. Il y fait la rencontre de Sophie de Ruffey, marquise de Monnier, dont il tombe amoureux. Le comte réussit à s'évader et les amants s'enfuient aux Pays-Bas. Mirabeau s'élève ensuite contre le despotisme du roi. Il participe à la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et se positionne contre la traite des Noirs.

◀ *Portrait de Mirabeau par Bréa d'après un buste de Deseine - Collection musée de Pontarlier*



La Révolution française en 1789 abolit les lettres de cachet. Mais les crimes contre la Nation sont punis d'un emprisonnement sans procès, pour raison d'Etat. Ainsi pendant la Révolution et l'Empire, de nombreux prisonniers politiques et militaires sont entassés dans les cellules du château : prêtres réfractaires, royalistes, opposants politiques, officiers accusés de rébellion.

C'est dans ce contexte que Toussaint Louverture est enfermé au château en 1802. Lui-même esclave affranchi, ce grand homme politique et militaire a participé à la libération des Noirs de Saint-Domingue, colonie française, devenue aujourd'hui Haïti. Ardent défenseur de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, il devient général de l'armée française puis gouverneur de l'île de Saint-Domingue. Accusé de rébellion par le premier consul Napoléon Bonaparte, il est arrêté et envoyé au château de Joux. Après 7 mois d'enfermement, il décède dans sa cellule le 7 avril 1803.

◀ *Portrait de Toussaint Louverture par Fardy - Collection musée de Pontarlier*

Les geôles du château de Joux ferment définitivement leurs portes en 1813. Devant la menace du siège du château de Joux par les Autrichiens, tous les prisonniers sont transférés vers d'autres prisons.

Ces illustres prisonniers ont fait du château de Joux un lieu emblématique de la lutte pour les libertés et l'abolition de l'esclavage.

UN ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE AUX PORTES DES MONTAGNES DU JURA

Ouvert du 1er avril au 15 novembre, le château de Joux accueille environ 45 000 visiteurs par an.

Pour des raisons de sécurité, il se découvre avant tout en visite guidée.
Vidés par l'armée en 1954, seuls les intérieurs de quelques bâtiments sont visibles.
Une offre pédagogique est spécialement dédiée aux scolaires, adaptée à chaque niveau.

En haute saison, une programmation artistique et culturelle riche et diversifiée s'appuie sur l'histoire du château et sur la lutte pour la conquête de la liberté des peuples : célébrations de la mort de Toussaint Louverture, de l'abolition de l'esclavage, expositions, Festival de théâtre « Les Nuits de Joux », concerts, visites nocturnes, chasses au trésor, reconstitutions historiques... et aussi quelques manifestations qui conjuguent sport et patrimoine.

Pour le château de Joux, le musée de Pontarlier conserve deux collections d'œuvres d'art et d'objets patrimoniaux qui bénéficient de l'appellation « musée de France ». Ces œuvres ne sont actuellement pas accessibles aux publics pour des raisons de conservation.





2

LE PROJET « RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE JOUX »

Consciente de la qualité exceptionnelle de ce patrimoine et des collections, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, propriétaire et exploitant du site, a lancé un ambitieux programme de valorisation scientifique, touristique et culturelle du château de Joux.

Ce programme s'échelonne sur 10 ans, de 2020 à 2030. Il s'articule autour de deux thématiques historiques : l'évolution de la forteresse et la lutte pour la conquête des libertés. Ces thématiques se concrétiseront dans l'aménagement du site, l'offre culturelle et événementielle et la politique scientifique.



LE PROGRAMME FORTERESSE ET LIBERTÉS

Le programme propose de raconter et mettre en scène l'histoire de la forteresse, des frontières et de la conquête des libertés ; de développer une offre culturelle collaborative, ouverte à la création contemporaine, destinée à tous les publics ; de conserver et d'enrichir patrimoine et collections d'intérêt national et régional.

Il comprend la restauration du château ainsi que l'ouverture aux publics d'espaces, pour le moment, non accessibles à la visite. Il prévoit la création de trois musées dans l'enceinte du château :

- **L'espace d'interprétation « forteresse et libertés »** racontera les étapes de construction du château, depuis le Moyen-âge jusqu'au 19e siècle, grâce à des maquettes, des plans, des tableaux et des installations multimédia.
- **Le musée d'art et d'histoire militaire** mettra en scène un ensemble d'armes exceptionnel, de coiffures, d'équipements militaires et de peintures de 1717 à 1917. Il plongera le visiteur dans l'art de la guerre, ses acteurs et ses enjeux du 18e siècle au début du 20e siècle, et dans la vie de la garnison du château, place-forte frontalière de montagne.
- **Le musée d'art haïtien** sera consacré au thème des libertés, de la libération des peuples et de la création artistique antillaise et africaine autour de la mémoire de Toussaint Louverture et de 75 tableaux de peintres haïtiens contemporains.

Ce programme a reçu pleinement le soutien de la Direction Générale des patrimoines du Ministère de la Culture en mai 2019. Développé sur 10 ans (2020 – 2030), il mobilisera plusieurs millions d'euros, dont une partie sera issue de financements publics (Etat, Région, Département, Communauté de Communes du Grand Pontarlier).

Pour atteindre pleinement ses objectifs, le programme a aussi besoin du soutien de donateurs, de mécènes et de partenaires. Monument historique et Musée de France, le château de Joux est habilité à bénéficier du mécénat et du partenariat d'entreprises.

Les chantiers programmés sont :

La restauration du monument historique et des abords, cadre dans lequel vont s'inscrire les musées, les espaces et outils d'animation culturelle (250 pièces et 2 hectares bâtis) : le premier chantier est destiné à restaurer les ponts-levis, pont dormant et porte d'honneur

La mise en place d'un parcours de visite en déambulation libre sur l'ensemble du château :

- L'aménagement des circulations, de l'accessibilité, de l'environnement sont prioritaires
- La mise en sécurité
- La valorisation grâce à un compagnon de visite numérique

La conception des trois espaces muséographiques et de leurs parcours :

- Un espace d'interprétation dédié à l'architecture, la fortification de la frontière en moyenne montagne
- Un musée d'art et d'histoire militaire
- Un musée d'art haïtien et espace de mémoire de Toussaint Louverture
- L'adaptation des salles pour de bonnes conditions de conservation et la mise en scène des collections
- La création des supports pédagogiques
- La restauration, préservation et conservation des collections (*1300 objets pour les armes, uniformes, maquettes et équipements militaires, plus de 70 peintures haïtiennes...dans la perspective de leur présentation au public*)

La poursuite et le renouvellement d'un programme d'animations pédagogiques et culturelles avec :

- La création d'espaces d'accueil et troisième lieu dédiés à des activités pédagogiques et de médiation
- Des expositions temporaires
- La conception et la réalisation des saisons culturelles et artistiques ouvertes à la création contemporaine, aux familles, aux jeunes : festival des Nuits de Joux, concerts, visites nocturnes théâtralisées...

« L'éco conception » de l'ensemble des équipements du site, pour en faire un équipement culturel « citoyen », sobre en énergie, responsable et durable :

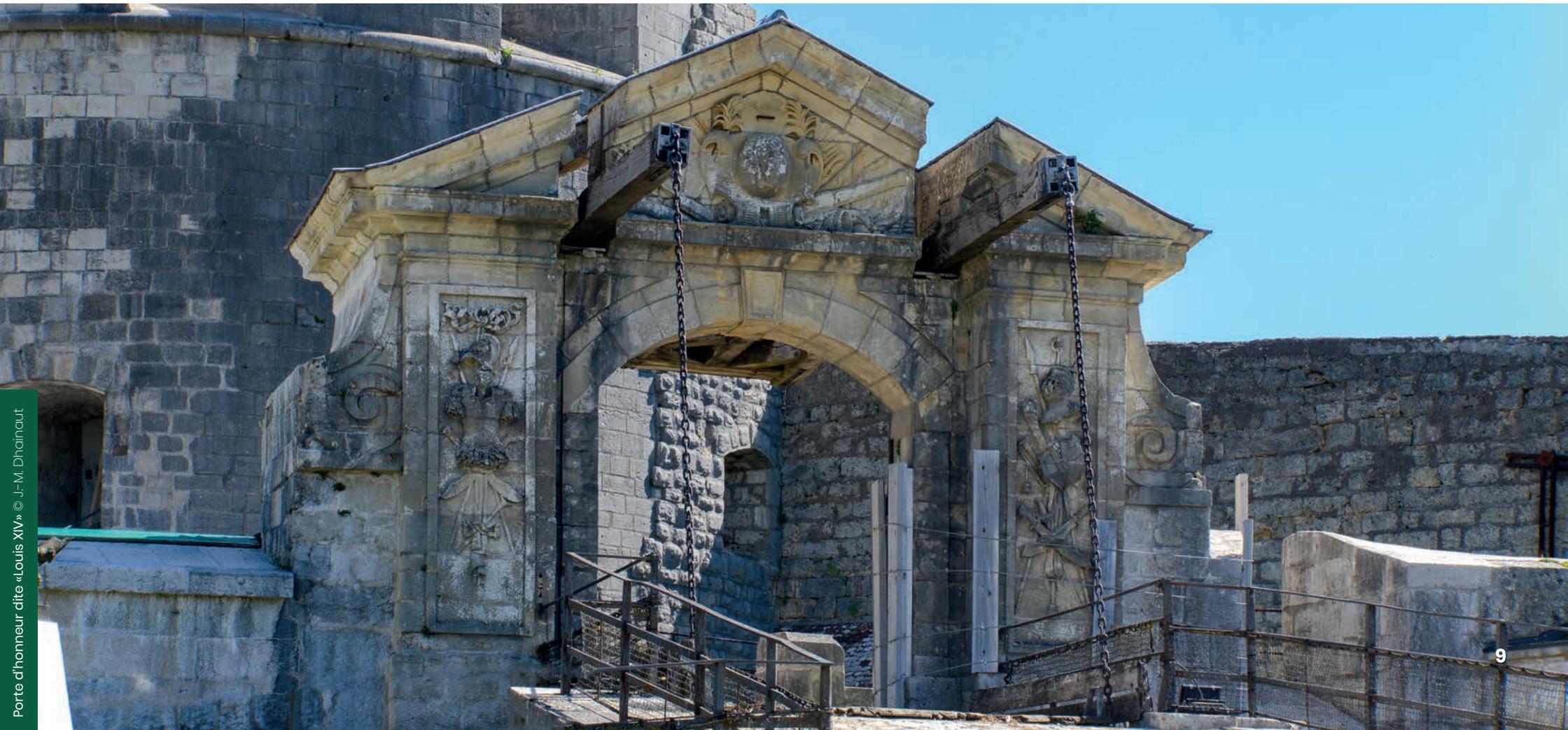
- Accessible, « lisible » et perceptible pour les personnes en situation de handicap (*physiques et sensoriels*)
- Espaces herborisés, parkings adaptés
- Traitement et gestion de l'eau
- Conception et mise à disposition d'espaces « privatisables » pour les besoins d'activités associatives.

3

UNE PREMIÈRE PHASE : LA RESTAURATION DES PONT-LEVIS, DU PONT DORMANT ET DE LA PORTE D'HONNEUR

Une première tranche de travaux débutera en 2021 et aura pour objectif de restaurer les pont-levis (à flèches et à bielles pendantes), pont dormant et porte d'honneur. Cette restauration est un préalable indispensable pour maintenir le site ouvert à la visite et envisager d'autres tranches de travaux. En effet, les bois étant dans un état de dégradation avancé, les ponts menacent de s'effondrer. Ils ont été mis sous étais à l'été 2019.

La première tranche prévoit la restauration complète des maçonneries de la porte Louis XIV et des piles des ponts, la réfection de la charpente des pont-levis, le changement du tablier du pont dormant. Tous les éléments conservés seront mis en sécurité. La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à l'agence *archipat*. Le coût de l'opération est estimé à 970 000 € TTC.



L'agence

Tribu d'architectes unis par une vocation, la transmission d'un patrimoine vivant. Engagée et responsable. Sensible et à l'écoute. Humble et audacieuse.

**Pour transmettre. L'Histoire, les histoires.
Évaluer, étudier, et agir pour sauvegarder et conserver ce qui a été bâti avant nous.
Pour que ces trésors puissent perdurer après nous.
Revitaliser les legs fragiles, les mémoires brisées, les pierres usées.
Pour qu'un nouveau chapitre puisse s'écrire.**

Qu'est-ce qu'un architecte du patrimoine ?

C'est un spécialiste qualifié du patrimoine architectural et urbain. Il est diplômé de l'École de Chaillot, qui délivre un enseignement spécialisé de haut niveau recouvrant l'ensemble des problématiques posées par l'histoire, l'entretien, la restauration et l'aménagement des monuments et de la ville ancienne.

Pour en savoir plus :
www.archipat.fr

L'équipe :

Les collaborateurs d'archipat forment une équipe soudée qui s'est progressivement constituée depuis 2001. Issus de formations initiales diverses, ils constituent une équipe actrice du devenir de l'agence ; à travers la formation autant que l'échange au sein de l'équipe, ils développent et renforcent leurs compétences en études, projets et chantiers. Sur le terrain pour les relevés, les analyses de site, les réunions de chantier, ou en agence pour les études et le suivi administratif, ils ont à cœur de mettre leur savoir-faire, leur créativité et leur rigueur au service d'un patrimoine qui les rassemble.

Plus particulièrement dédiés au projet de restauration des ponts et de la porte Louis XIV du château de Joux :

Philippe de la Chapelle

Architecte DPLG 1994

Architecte du patrimoine 1997

Pierre-Alexandre Ferry

Architecte DE 2019

Archipat depuis 2019

Magali Perrin

Architecte DPLG 2003 - Architecte du patrimoine 2006

DEUG histoire de l'art et archéologie 1999 - Archipat depuis 2017



4

PARTICIPEZ À LA RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE JOUX EN FAISANT UN DON À CETTE OPÉRATION SÉLECTIONNÉE PAR LA MISSION BERN, PATRIMOINE EN PÉRIL !

Mardi 13 octobre à 11 heures

Lancement officiel de la campagne de souscription populaire pour la renaissance du Château de Joux à la Cluse et Mijoux.

La Fondation du patrimoine et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, lancent mardi 13 octobre une collecte de dons pour la sauvegarde du Château, classé monument historique.

En effet, une première tranche de travaux débutera au printemps et aura pour objectif de restaurer les ponts-levis (à flèches et à bielles pendantes), pont dormant et porte d'honneur. Cette restauration est un préalable indispensable pour maintenir le site ouvert à la visite et envisager d'autres tranches de travaux.

Un programme de valorisation scientifique, touristique et culturelle de ce monument s'échelonne sur 10 ans et marquera une véritable renaissance du Château, appelé à devenir un équipement culturel et touristique majeur dans la région, en France, et dans les pays voisins. Il mobilisera plusieurs millions d'euros, dont 65 % sont issus de financements publics (Direction régionale des affaires culturelles, Région de Bourgogne Franche-Comté, Département du Doubs, Communauté de Communes du Grand Pontarlier). **Le Château de Joux a été récemment sélectionné par la « Mission Bern, patrimoine en péril ». Il bénéficiera à ce titre de l'aide du « Loto du patrimoine ».**

Pour atteindre pleinement ses objectifs, le Château a aussi besoin du soutien de donateurs, de mécènes et de partenaires.

La signature officielle de la convention de partenariat aura lieu ce mardi 13 octobre à 11h au Château de Joux et se déroulera en présence de Patrick Genre, Président de la Communauté de communes du Grand Pontarlier, et de Bernard Bajolet, Délégué régional adjoint de la Fondation du patrimoine, en charge de la Franche-Comté.

Cette campagne de financement participatif est l'occasion de fédérer tous les acteurs du territoire souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel et historique.

La Fondation du patrimoine est un organisme privé reconnu d'utilité publique. Ce statut permet de délivrer des reçus fiscaux pour les dons perçus. Ces reçus ouvrent droit à des réductions d'impôt.

- **de l'impôt sur le revenu des personnes physiques** à hauteur de 66 % du don, dans la limite globale de 20 % du revenu imposable ;
- **de l'impôt de solidarité sur la fortune** à hauteur de 75 % du don, dans la limite de 50 000 euros (soit un don de 66 666 euros) ;
- **de l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

UNE RAISON DE PLUS POUR CHAQUE DONATEUR D'APPORTER UN SOUTIEN À CE PROJET DE VALORISATION DU PATRIMOINE !



Comment donner ?

Sur le site internet de la Fondation du patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/59760

En complétant le bon de souscription dans les dépliants édités à cette occasion.

Les chèques sont à adresser à :

La Fondation du patrimoine – 14 rue Violet – 25 000 Besançon

PRÉSENTATION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Pour la troisième année consécutive, la « Mission Bern, patrimoine en péril » agit en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine. Elle a pour mission d'identifier les sites ayant besoin d'une aide financière pour assurer leur pérennité et d'apporter son aide à ces derniers.

A ce jour, ce sont plus de 4 000 sites qui ont pu être identifiés.

CONTACTS

Pour en savoir plus :
www.chateaudejoux.com

Pour la Fondation du patrimoine

Agnès Garnier,
Chargée de mission

07 88 23 19 60
agnes.garnier@fondation-patrimoine.org

Dominique Ballard
Délégué du Doubs

07 68 13 86 71
dominique.ballard@fondation-patrimoine.org

Pour le Château de Joux

Laurène Mansuy
Directrice du château de Joux et du musée de Pontarlier

03 81 38 82 11
l.mansuy@ville-pontarlier.com